

CUBLAC



DANS CE NUMERO

DOSSIER SPECIAL
RENTREE SCOLAIRE 2016/2017 page 9

Conseils Municipaux	p.	1
La page de l'Agglo	p.	5
Informations Municipales	p.	6
Cublac au quotidien	p.	8
Ecoles	p.	9
Milieu associatif	p.	12

ANIMATIONS SPECIALES
THEATRE ET CINEMA

Retrouvez toutes les infos en dernière page.

MARCHE DOMINICAL

de 9h à 12h, Place du 14 Juillet

avec vos commerçants

Maraîcher, Fleuriste....

Retrouvez au quotidien

vos commerces locaux :

Boulangeries, Bar-restaurant, Toiletteuse,
Coiffeuse.

Mairie:

(05 55 85 22 89

⊒∄2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail: mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : http:// www.cublac.correze.net/

> Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi: 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 mercredi: 8h30 -12h00

mercredi: 8h30 -12h00 samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque: 05 55 23 30 04 Horaires: mercredi de 14h à 17h jeudi de 16h à 18h samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire:

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37 Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine: 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services:

Transport à la demande : 05 55 74 20 13 Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00 Pharmacie : 05 55 85 19 49 Dentiste : 05 55 85 17 63 Infirmières : 05 55 24 38 58

Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74 Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV N° vert solidarité : 0 800 00 19 19 Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77 Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

> URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU 15 GENDARMERIE 17 POMPIERS 18

> > Violences Conjugales :

**** CONSEILS MUNICIPAUX****

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 7 JUILLET 2016 A 20H30

<u>Présents</u>: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme RIVIERE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - M. DE SOUSA – Mme BOUYSSE VALIN - MM. CAPY – ARLOT. <u>Absents excusés</u>: M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT) – M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND) – Mme FOURASTIE (procuration à M. CAPY) – Mme LASSAIGNE.

Le compte rendu de la séance du 26.05.2016 est adopté à l'unanimité.

1- Installation d'un conseiller municipal.

Installation de M. ARLOT Gérard.

M. le Maire informe l'assemblée de la démission, reçue le 21.06.2016, de M. Sébastien MARIN élu le 23.03.2014. C'est le candidat venant immédiatement après sur la liste qui est appelé à le remplacer, soit Mme Nathalie LAPLASSE, qui a, à son tour démissionné le 07.07.2016. C'est encore le candidat venant immédiatement après sur la liste qui est appelé à la remplacer, soit M. Gérard ARLOT, qui a accepté son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (18 pour, 0 contre) installe M. Gérard ARLOT dans ses fonctions de conseiller municipal à compter du 7.7.2016.

> Constitution des Commissions Communales (modification suite à démission).

M. le Maire, BRUT Jean-Marc, est président de droit de toutes les commissions

1 -Commission Milieu Associatif, Sports et Jeunesse Responsable : Philippe GILET

LASCOUTOUNAS Jean-Paul, RIVIERE Méthie, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, **ARLOT Gérard**, DE SOUSA Alexandre, LACOSTE Jean-Charles, LASSAIGNE Pascale.

2 -Commission Communication, Culture, Manifestations, Cérémonies Responsable : Méthie RIVIERE

BLONDEL Bernadette, VIGNOT Patrick, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, BOUZIDI Bernadette, **ARLOT Gérard**, DE SOUSA Alexandre, BOUYSSE VALIN Amandine, CAPY Vincent

3 - Commission Patrimoine, Environnement, Développement Durable Responsable : Patrick VIGNOT

LASCOUTOUNAS Jean-Paul, GILET Philippe, RIVIERE Méthie, BONNEFOND Michel, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, **ARLOT Gérard**, LACOSTE Jean-Charles, FOURASTIE Pierrette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (18 pour, 0 contre) décide la modification des Commissions communales à compter du 07.07.2016 comme présentées ci-dessus.

➤ <u>Modification des délégués à l'Instance de Coordination pour l'Autonomie du Canton de Larche.</u> Il convient de désigner des représentants qui siègeront au sein de l'Instance de coordination pour l'Autonomie du Canton de LARCHE. Cette association propose notamment les services suivants : portage des repas, aide administrative, ateliers ponctuels

<u>Délégués titulaires</u> :	<u>Délégués suppléants</u> :
Mme Bernadette BLONDEL	Mme Pascale LASSAIGNE
Mme Pascale ORLIAGUET	M. Gérard ARLOT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (18 pour, 0 contre) désigne les membres précités et autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

> Modification des délégués au Centre Communal d'Action Sociale.

Cinq délégués au Centre Communal d'Action Sociale doivent être élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (18 pour, 0 contre) a élu, à la proportionnelle au plus fort reste, les conseillers suivants: Mme Bernadette BLONDEL, Mme Pascale ORLIAGUET, Mme Bernadette BOUZIDI, Mme Amandine BOUYSSE VALIN, Mme Pascale LASSAIGNE.

Modification des délégués au Syndicat du Collège de Larche

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient d'élire des délégués titulaires et suppléants au Syndicat du Collège de Larche.

Sont candidats en tant que délégués titulaires : Sont candidats en tant que délégués suppléants M. Philippe GILET Mme Pierrette FOURASTIE Mme Amandine BOUYSSE VALIN M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, (18 pour, 0 contre) de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants, au scrutin secret.

Les délégués titulaires et suppléants candidats sont élus.

Indemnités de fonction au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux

Suite à la démission d'un conseiller, il convient de mettre à jour le tableau des indemnités des élus.

2 – Cession de parties de parcelles au futur acquéreur de la Résidence les Charmilles.

La résidence les Charmilles (19-21-23 rue Bayard), est en cours d'acquisition par M. Alain LAFON. Afin de faciliter l'accès du bâtiment aux futurs locataires et de régulariser le parking situé aux abords immédiat. M. LAFON demande à la commune de lui céder une partie de terrain jouxtant sa parcelle.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de céder à M. Alain LAFON 229 m2 au prix de 15 € le m² soit 3 435 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 2 abstentions, 0 contre) accepte cette vente, précise que les frais de géomètre sont à la charge de la commune et les frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

3- Mise à jour du tableau des emplois – Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe au 01.08.2016.

Pour faire suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel, compte tenu des nécessités des services, il est utile de : \triangleright créer un emploi d'Adjoint Technique de 1ère classe, à temps non complet à raison de **26,13 heures** hebdomadaires

- ► Supprimer deux emplois d'Adjoint technique de 2ème classe, à temps non complet à compter du 1^{er} août 2016 (emploi à 27h hebdomadaires, un emploi à 26,13H hebdomadaires)
- ► Supprimer un emploi d'Adjoint technique de 1ère classe, à temps non complet à raison de **27 heures** hebdomadaires à compter du 1^{er} août 2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 pour, 0 contre), le Conseil Municipal décide d'adopter la création d'emploi ainsi proposée à compter du 01.08.2016.

4 - Acceptation d'un chèque de la MAIF – Dégradation d'une barrière.

La compagnie d'assurance MAIF a indemnisé la commune suite à la dégradation d'un potelet rue de la Liberté suite à un choc de véhicule. Le remboursement s'élève à 498,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (18 pour, 0 contre) décide l'encaissement de cette recette.

5-Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC): répartition du prélèvement entre l'EPCI et ses communes membres.

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place en 2012.

partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Par délibération du 27 juin dernier, l'Agglomération a souhaité déroger à

Doté d'une enveloppe d'un milliard d'euros pour 2016, le FPIC est un

mécanisme de péréquation horizontale qui consiste à prélever une

L'ensemble intercommunal composé de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) et des 48 communes-membres est contributeur à hauteur de 522 753 €. Ce montant a été calculé en fonction du potentiel financier de chaque collectivité. La répartition selon la règle de droit commun est la suivante

* Agglo: 158 290 €

* 48 communes : 364 463 €.

cette règle en optant pour une répartition dite « dérogatoire libre » qui se décompose comme suit :

*Agglo: 253 112 € correspondant à la participation 2016 de l'EPCI (158.290 €) à laquelle s'ajoute une partie de la part des communes (94.822 €),

* 48 communes : 269 641 €.

Pour son application, il est nécessaire que les conseils municipaux délibèrent dans un délai de deux mois à compter de la notification de la délibération de l'Agglo. A défaut de délibération prise dans ce délai, l'avis de la commune est réputé favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (18 pour, 0 contre), accepte la proposition de la CABB sur le mode de répartition « dérogatoire libre » du FPIC 2016 qui consiste en une prise en charge de cette contribution à hauteur de 253 112 € par la Communauté d'Agglomération et à laisser à la charge des communes la somme de 269 641 € répartie selon le tableau ci annexé.

6 – Taxe d'aménagement – Instauration, fixation du taux et exonérations sur le territoire de la commune de Cublac.

La taxe d'aménagement a été instaurée sur le territoire communal à compter du 1^{er} janvier 2012. Son instauration a été renouvelée pour la période 2014 – 2016. Il convient de délibérer à nouveau pour fixer les modalités d'application de cette taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (18 pour, 0 contre), décide de maintenir la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (18 pour, 0 contre), le Conseil Municipal décide :

- ▶ De maintenir le taux de 2% sur l'ensemble du territoire (possibilité de 1% à 5%).
- ▶ D'exonérer 50% de la surface des commerces d'une surface de vente inférieure à 400 m²
- ▶ D'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable
- ▶ D'exonérer 50% de la surface des locaux à usage industriel ou artisanal

7 – Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV) – Extension de périmètre et modification des statuts.

Le Conseil municipal de Cublac, à l'unanimité (18 pour, 0 contre), décide d'accepter :

- 1- L'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) pour l'ensemble de son périmètre au SIAV aux compétences : investissements, rivières.
- 2- La possibilité d'adhérer individuellement, et sans cotisation, pour les communes de la CABB qui en feraient la demande aux compétences : sauvegarde du patrimoine, sentiers, Natura 2000.
- 3- Le retrait pour certaines communes l'ayant souhaité.
- 4- Les **modifications des statuts** du SIAV présentées et approuvées lors du comité syndical du 19 décembre 2015.

8 - Désaffectation, aliénation de Chemins Ruraux et achat de terrains pour création de nouvelles assiettes, après enquête.

Toutes les enquêtes publiques se sont déroulées du 1^{er} au 19 juin 2015 inclus. Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Chemin Rural n°47 de la Morétie

L'enquête publique a pour objet de régulariser une situation de fait existant depuis plus de 50 ans. Il s'agit d'aliéner le chemin non revêtu au profit des riverains qui pour la plupart ont cédé du terrain afin de créer le chemin goudronné tel qu'il existe.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°36 du Maraval

Le chemin rural n°36 a été élargi et son extrémité aménagée et sécurisée au niveau de la rue Emile Zola. Un reliquat de terrain de 63 m² reste inutilisé entre la nouvelle emprise et une propriété privée. C'est cette surface de 63 m², qui n'a désormais aucun intérêt pour le chemin rural ni pour le public, qui est aliénée au profit des riverains. Ceux-ci ayant cédé 150 m² à la commune permettant de dégager la visibilité du carrefour.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°66 aux Combettes

L'enquête publique porte sur le changement d'assiette du chemin rural n°66, physiquement réalisé il y a plus de trente ans, mais non officialisé dans les actes.

- ► Ce déplacement apporte plusieurs améliorations au regard de la situation précédente.
- La nouvelle assiette permet un tracé en ligne droite ce qui améliore la sécurité des usagers de cette route en terme de visibilité et de facilité de croisement.
- ▶ D'autre part, le déplacement permet aux propriétaires de réunir leurs parcelles, ce qui facilite leur exploitation et réduit les inconvénients par rapport aux tiers.

L'enquête portait exclusivement sur le changement d'assiette d'une partie du chemin n°66. Le tronçon situé entre les parcelles n°119, n°282 et n°283 est aliéné tandis que le tracé goudronné situé le long de la parcelle n°119 contre la parcelle n°121 est régularisé.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°30 du Rieux

Suite à la demande formulée par un propriétaire riverain des deux côtés du chemin rural n°30, le changement d'assiette de ce chemin par l'aliénation d'une portion et la création d'un nouveau tracé a été soumis à enquête publique. Le propriétaire demandeur a pris en charge les frais de géomètre, de notaire et s'engage à rendre utilisable le nouveau tracé assurant la continuité du chemin pédestre comme le précédent tracé entre les deux voies communales.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Chemin Rural n°51 de la Valade

Suite à la volonté de la municipalité de sécuriser ce tronçon du CR n°51, en modifiant son tracé très exigu à un endroit et en accord avec les propriétaires, le changement d'assiette du chemin rural par l'aliénation d'une portion et la création d'un nouveau tracé a été soumis à enquête publique.

Les frais de géomètre sont à la charge de la commune, les frais d'acte notarié à la charge des riverains et la commune s'engage à réaliser les travaux.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (18 pour, 0 contre), décide de désaffecter et d'aliéner:

- Le chemin Rural du Rieux
- Le chemin Rural de la Morétie
- Le chemin Rural du Maraval
- Le chemin Rural aux Combettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 2 abstentions, 0 contre), décide de désaffecter et d'aliéner :

•Le chemin Rural de la Valade

Chemin rural n°37 du Bousquet

Concernant le chemin rural n° 37 du Bousquet, une étude est en cours avec le propriétaire pour étudier un tracé plus pertinent. Il est en attente.

9 – Ouestions diverses

Convention avec la Radio Cristal FM – 2016/2017

La radio Cristal FM réalise des reportages et émissions sur la commune et communique sur les manifestations organisées par la municipalité, avec une diffusion sur leurs ondes.

Il convient de renouveler la convention pour la somme de 220 € au titre de la rémunération de ces prestations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (18 pour, 0 contre) accepte de renouveler la convention pour la somme de 220 € pour une durée d'un an à compter du 1^{er} août 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016 A 20H30

<u>Présents</u>: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme RIVIERE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY – PAJOT.

Absents excusés: M. ARLOT (procuration à M. BRUT).

Le compte rendu de la séance du 07.07.2016 est adopté à l'unanimité.

1- Décisions modificatives.

Fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales.

Pour faire suite à la décision prise lors du dernier conseil municipal, il est nécessaire de procéder à un virement de crédits de 2 892,00 € (enlevés sur la ligne « bâtiments publics »).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédits.

PAB II: inscription de la subvention de la CABB.

L'Agglo de Brive a donné une suite favorable au dossier déposé par la commune pour une subvention au titre du Fonds de Soutien Territorial 2016 concernant les travaux d'aménagement des rues Pierre Guyez et Bourdarie : La subvention, d'un montant de **35 200** € pour l'opération PAB II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette augmentation de crédits.

Remboursement du capital de l'emprunt.

Suite à la contraction d'un nouvel emprunt, il convient de créditer la somme de 4500€ pour le remboursement du capital des annuités 2016. (pris sur l'opération « Cimetière 2016 »)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédits.

Création de l'opération « Eclairage public stade annexe ».

Pour préserver le stade de football principal, il est souhaitable d'utiliser le stade annexe pour les entrainements : un éclairage de ce stade est nécessaire. Le montant des travaux d'éclairage serait de 3 000 €. Les crédits nécessaires sont pris sur l'opération « Aménagement du parc entre la mairie et la

place 2014 », qui est achevée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédits.

Travaux en régie – Parking rue du Ruisseau.

Les travaux d'aménagement du parking situé sur la rue du Ruisseau ont nécessité l'intervention des services techniques de la commune. Ces travaux ont été estimés à 7 000 € (fournitures de matériaux concassés, main d'œuvre et matériel des services techniques pour mise en œuvre). Afin d'inclure ces dépenses dans le patrimoine de la commune, il convient de procéder à une augmentation de crédits sur les articles comptables concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédits.

Crédits supplémentaires pour la voirie 2016.

En prévision de travaux sur diverses voiries de la commune, il convient de procéder au virement de crédits restants sur l'opération « Aménagement du parc entre la mairie et la place 2014 » pour 3 342,50 € sur l'opération « Voies communales et chemins ruraux 2016 ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédits.

2 – Signature d'une convention pour la cession d'un terrain rue du Maréchal Juin pour la création d'une aire de manœuvre.

La création d'une aire de manœuvre pour les véhicules des services publics est nécessaire en bas de la rue du Maréchal Juin. Il convient de signer une convention avec le propriétaire de la parcelle cadastrée AC n°342p. Cette vente de terrain d'une superficie de 67 m² doit intervenir moyennant le paiement comptant au prix de 670 €, payable par compensation moyennant travaux à réaliser par l'acquéreur estimés à la somme de 670 €, correspondant au montant du prix indiqué ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention jointe, autorise M. le Maire à signer ladite convention, précise que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.

3- SMPEP Terrasson - Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2015.

Monsieur le Maire présente pour l'exercice 2014, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du Syndicat mixte de Production d'Eau Potable (SMPEP) de Terrasson.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être consulté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de cette présentation.

4 – Création au tableau des effectifs d'emplois permanents d'ATSEM et d'Adjoint d'animation Il convient de créer un emploi à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- Un emploi permanent d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à temps non complet de 7,09 heures hebdomadaires (annualisées).
- Un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet de 11,82 heures hebdomadaires (annualisées).

Cet agent devra justifier du diplôme CAP petite enfance.

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, ou le cas échéant, par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée de un an pour prévenir l'incertitude de la permanence de l'emploi dans le temps (réforme des rythmes scolaires).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces conditions de recrutement.

5 – Accroissement temporaire d'activité – Septembre 2016.

Le Conseil Municipal accepte de recruter temporairement deux personnes pour animer une activité périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, pour une durée hebdomadaire de service de 1 heure 30 minutes pour une période de 11 mois allant du 9 septembre 2016 au 7 juillet 2017 inclus.

6 – Questions diverses.

Cotisation d'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) – 2016.

La commune est adhérente au CAUE depuis 2006. Pour maintenir cette adhésion, il convient de renouveler le versement d'une cotisation. Pour 2016, celle-ci s'élève à **250** €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'adhésion de la commune au CAUE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

AGGLO de Brive

**** LA PAGE DE L'AGGLO ****

ACTUALITES

'Agglo a signé mercredi 13 juillet 2016 une convention avec le Crédit Agricole Centre France afin de mettre en oeuvre le dispositif en faveur de la primo-accession, le <u>prêt 1ère clé</u>.

13 agences de l'Agglo sont ainsi en capacité de proposer le dispositif.

Ce prêt est soumis à conditions :

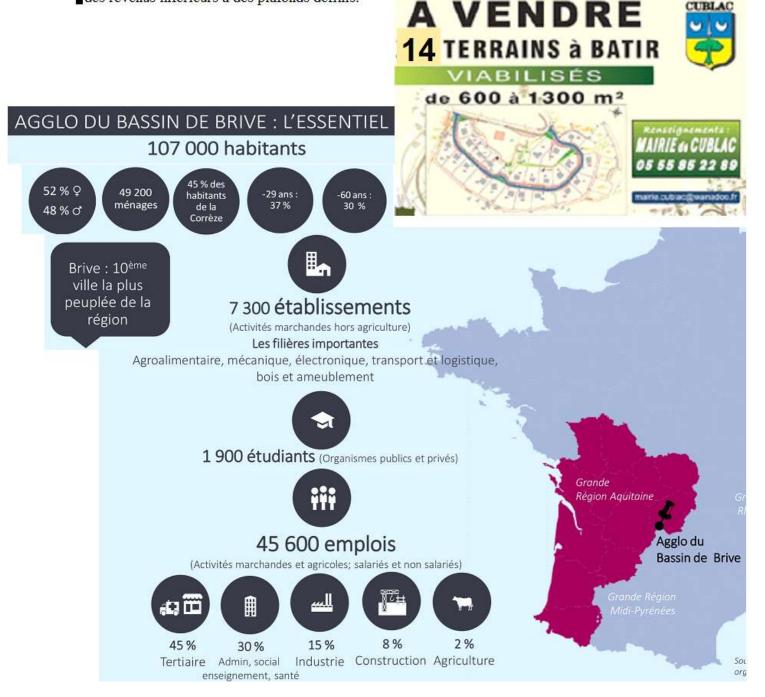
- Dêtre primo-accédant de sa résidence principale (ne pas avoir été propriétaire de son logement dans les 2 années précédant la demande),
- un projet ne dépassant pas un montant de 220 000 € (toutes dépenses confondues),
- des revenus inférieurs à des plafonds définis.

Pour plus d'informations, contactez la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat

Immeuble Consulaire – 6ème étage 10, avenue Général Leclerc 19100 Brive-la-Gaillarde Tél: 05 55 74 08 08

 ${\bf Mail:} \underline{{\bf maison-habitat@agglo-brive.fr}}$

Mail: urba.ads@agglo-brive.fr



**** INFORMATIONS MUNICIPALES ****

MARCHE DOMINICAL

oujours désireuse de maintenir son marché dominical, la municipalité de Cublac a recherché une nouvelle fois des commerçants voulant venir s'installer sous la halle le dimanche matin de 9h à 12h.

Un commerçant faisant rôtisserie et plats préparés (paëlla, poulets basquaises, choucroute...) a accepté de venir compléter le maraîcher, le fleuriste et bientôt le marchand de canards gras.

Tous, comptent sur les habitants de Cublac pour venir goûter leurs produits et faire ainsi perdurer ce

marché.



MARCHES NOCTURNES FESTIFS

Cette année encore, à l'initiative des commerçants de Cublac et de ceux du marché dominical, des marchés festifs ont été organisés en collaboration avec la municipalité pendant six mardis des mois de juillet et d'août.

Ces marchés ont rencontré un vif succès avec en moyenne 180 personnes par mardi.





Les cublacois et autres touristes furent ravis de retrouver un large éventail des métiers de bouche comme un boucher, un maraîcher, un marchand de canards gras, un glacier, le boulanger ainsi que le restaurateur du Vieux Cantou qui proposait frites et boissons.

Tout ceci sous l'ambiance animée d'un musicien.

Le rendez-vous est pris pour l'été prochain!

BIBLIOTHEQUE SONORE DE BRIVE ET DE LA CORREZE

De l'Association des Donneurs de Voix Maison du Bénévolat, 10 bd Marx Dormoy BP 70075 19102 BRIVE CEDEX

Tel: 05 55 17 94 98 - Site: www.bs19.fr - courriel: 19badvbs.fr

Aide aux déficients visuels ou dans l'incapacité physique de lire : prêt gratuit de livres enregistrés sur CD.

La Bibliothèque Sonore de Brive vous redonnera le plaisir de la lecture par l'écoute de livres enregistrés. Tout est gratuit, aucune cotisation n'est demandée. Vous choisissez des livres, enregistrés par les Donneurs de Voix bénévoles de la Bibliothèque Sonore, dans un catalogue mis à votre disposition (plus de 5000 titres).

Les envois aller et retour des Cd sont ensuite effectués gratuitement par La Poste. Contactez la Bibliothèque Sonore : un catalogue vous sera immédiatement envoyé.

ELECTIONS EN 2017

PRESIDENTIELLES

1^{er} tour : **23 avril 2017** 2nd tour : **7 mai 2017**

Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 auprès de la mairie.

LEGISLATIVES

1^{er} tour : **11 JUIN 2017** 2nd tour : **18 JUIN 2017**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez aux procurations! C'est simple RDV au commissariat avec votre pièce d'identité valide.

Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, mais il est préférable de vérifier auprès de la mairie si l'inscription a bien été validée.

RAPPEL IMPORTANT:

Pour aller voter vous devez vous munir impérativement d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT de la Corrèze

La commune de Cublac adhérant au CAUE, toute personne accédant à la construction peut recevoir **gratuitement et librement** un ensemble de conseils complets et personnalisés pour le guider dans ses choix et ses démarches.

Les conseils aux particuliers se font **uniquement** sur <u>rendez-vous</u> au siège du CAUE (05.55.26.06.48). http://www.caue19.fr

**** CUBLAC AU QUOTIDIEN ****

ACTUALITES DIVERSES



BENNE DE COLLECTE DE TEXTILES A CUBLAC

Suite à une défaillance de la société en charge de la récupération des vêtements usagés, la collecte des textiles est supprimée à compter du 25 septembre 2016.

Recensement militaire obligatoire filles et garçons :

Tu viens d'avoir 16 ans ?

Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.



BLOCTEL:

Liste d'opposition au démarchage téléphonique, gratuite pour les consommateurs. http://www.bloctel.gouv.fr

ALLO, SERVICE PUBLIC Toutes les réponses à vos questions

administratives
39 39 (0.12 €/mn TTC à partir d'un poste

ETAT-CIVIL Du 1^{er} JUILLET au 25 SEPTEMBRE 2016

NAISSANCES à Brive :

Mercredi 13 juillet : Célian, Saad, Pierre MICHELETTO né de Christophe MICHELETTO et Christelle-Sophie SAAD.

Lundi 1^{er} août : Laura, Léa, Gwen LACHAUD née de Julien LACHAUD et Nathalie, Delphine GITTON.

MARIAGES:

A Cublac, samedi 13 août : Vincent CAPY et Alexandra, Guylène NAMUR.

A Cublac, samedi 17septembre : Alexandre ALIPHAT et Ophélie, Samantha DA SILVA.

DECES:

A Cublac, dimanche 31 juillet : Laurence, Simone, Louise, Blanche MIRGUET épouse TABART domiciliée 95 Route de la Pimousserie.

A Chaumont-en Vexin, mercredi 24 août : Bernard, Georges, Henri PIHEN domicilié Résidence Le Clos de Maraval, 82 rue Jeanne Solacroup.

A Cublac, lundi 5 septembre : René LASSAIGNE domicilié 3 rue du Maréchal Juin.

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

OCTOBRE

Calendrier des Festivités 2016

Dimanche 2 : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes et fête de la pomme. **Dimanche 9 :** Troc des Plantes organisé par NEJ- Place du Foyer sur le marché.

NOVEMBRE

Samedi 5 : Soirée théâtre salle polyvalente 20h30, organisée par l'association Kulamna Casamance.

Vendredi 11 : Armistice de 1918, commémoration au Monument aux Morts place du 14 juillet. suivie du verre du.Souvenir à la Mairie.

Jeudi 18 : Cinéma à Cublac salle polyvalente 2 séances 14h30 et 20h30 « La Femme Paysanne » Film documentaire, débat et verre de l'amitié. Entrée 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Dimanche 27 : Thé dansant Sainte Catherine organisé par Les Amis du Temps Libre - Salle Polyvalente 14h30.

DECEMBRE

Samedi 3: Téléthon.

Samedi 10 : Poule au gibier de la Chasse, salle polyvalente 20h00.

Samedi 17: Noël du Foot - Salle Polyvalente 20h.

Samedi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, Comité des Fêtes salle polyvalente dès 20h00.

DOSSIER SPECIAL



Infos, contacts et chiffres clés pour bien démarrer l'année 2016/2017...

EFFECTIFS PAR CLASSE

Classes	Classes Enseignants et ATSEM	
Petite et Moyenne Section	Mme DELORD ATSEM : Mme BOY	25 élèves
Moyenne et Grande Section	M. VINCENT ATSEM : Mme DE CARVALHO	26 élèves
CP - CE1	Mme CROS	19 élèves
CE1 - CE2	Mme MIRANDA	22 élèves
CE2 - CM1	Mme DUREISSEIX	20 élèves
CM1 - CM2	M. QUIQUE	25 élèves



Mmes CROS et DUREISSEIX accueillent leurs nouveaux élèves.

CONTACTS

Directrice: Mme MIRANDA

Ecole maternelle: 05.55.85.15.37

Ecole primaire: 05.55.85.23.79

Garderie: 05.55.22.95.82

Mairie (cantine, garderie et accueil du mercredi)

• 05.55.85.22.89

Vente des tickets:

Les lundis, vendredis toute la journée,

Les mercredis et samedis matins.







HORAIRES DES COURS

Ecole Maternelle		
Lundi, mardi, jeudi	8h30 - 11h30	13h00 - 15h30
Mercredi	8h30 - 11h30	
Vendredi	8h30 - 11h30	13h00 - 14h30

Eco	ole Primaire	
Lundi, mardi, jeudi	8h30 - 11h45	13h15 - 15h30
Mercredi	8h30 - 11h30	
Vendredi	8h30 - 11h45	13h15 - 14h30

VACANCES SCOLAIRES

zone B zone C mercredi 31 août 2016 jeudi 1er septembre 2016 Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016 Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017 Fin des cours : samedi 18 février 2017 Fin des cours : samedi 11 février 2017 Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : Jundi 20 février 2017 prise des cours : ndi 27 février 2017 lundi 6 mars 2017 Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Fin des cours : samedi 1^{er} avril 2017 samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017 lundi 24 avril 2017 mardi 2 mai 2017 Fin des cours : samedi 8 juillet 2017



TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES

Depuis la rentrée 2014, la réforme des rythmes scolaires impose aux municipalités de proposer au sein des établissements des temps d'activités extrascolaires. A Cublac, sur inscription préalable, il est donc proposé à l'écolier de découvrir de nouveaux apprentissages. C'est à tour de rôle, par période de 6 semaines consécutives, que les classes participent aux différents ateliers :

Pour les élèves de maternelle (PS, MS et GS)

EMERS EQUAET OU ETCELES CEUTREESEER CERTUREUR

Encadrement : Dominique BOY et Marie-José DE CARVALHO



Horaires

Lundi, mardi et jeudi : 15h30 - 16h00 Vendredi : 14h30 - 16h00 (uniquement PS et MS)

Horaires

Vendredi: 14h30 - 16h00

Horaires

Vendredi: 14h30 - 16h00

Encadrement: Elif SUTYEMEZ

Pour les élèves de primaire

Encadrement : Jérôme MAZIERE et Hélène PIOT

DOTTO SERVICE CONTROLLERS

Encadrement : Florence AUGUSTE





AGTUTES CUUTUUS GE GEGETEUS

Encadrement : Véronique SOFFIATI et Isabelle FOUCHE

DOTTO SECURITION

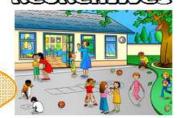
Encadrement : UFOLEP



Horaines

Lundi, mardi et jeudi: 15h30 - 16h00

DOTUTË RECHMENEUE



TRAVAUX DE SECURITE

Pour améliorer la sécurité et le confort des élèves, la municipalité a fait réaliser des travaux durant l'été.







Un bardage bois a été installé sur le préau des maternelles afin de maintenir les enfants à l'abri de la pluie.



COÛT DES TRAVAUX :

4243 euros TTC

Garderie, des panneaux rigides sur (poteaux ont remplacé les gardes corps existants.

Un habillage en tôles perforées pliées galvanisées des gardes corps de l'escalier donnant accès à la cantine a été réalisé.



COÛT DES TRAVAUX : 2664 euros TTC

GARDERIE



Horaires Garderie du Matin

1.56 € / ticket

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

7h00 - 8h20



PARENTS D'ELEVES

Véritable lien entre les parents, les enseignants, le personnel communal et la municipalité ; les parents d'élèves sont élus chaque année en octobre.

Informations auprès de Mme MIRANDA - Directrice

Horaires Garderie du Soir

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

0.61 € / ticket

16h00 - 19h00

Mercredi:

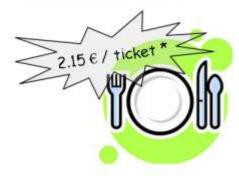
17h00 - 19h00

ACCUEIL DU MERCREDI APRES-MIDI

Garderie sans repas	11h30 - 13h00	Ticket garderie du matin
Repas simple	11h30 - 12h30	Ticket de cantine
Garderie + repas	11h30 - 13h00	Ticket cantine + garderie du matin
Accueil après midi	12h30 - 17h00 (possibilité de récupérer l'enfant à partir de 16h00)	Facturation 6 €/enfant
Garderie du soir	17h00 - 19h00	Ticket garderie du soir

* VENTE PAR CARNET DE 10 TICKETS - PLEIN TARIF HORS DEGRESSIVITE APPLIQUÉE À PARTIR DU BÈME ENFANT POUR LA GARDERIE

CANTINE SCOLAIRE



Depuis déjà quelques années, la municipalité a fait le choix d'offrir des produits frais et de qualité en circuits courts, travaillés dans le respect alimentaire et diététique. C'est Jérôme MAZIERE aux fourneaux et Hélène PIOT au service, qui ont la tâche de faire saliver les papilles de nos petits écoliers. Et ils y arrivent avec SUCCÈS.

Les menus sont affichés devant l'école et mis en ligne sur le site internet de la mairie.



Quand les élèves grandissent, nous continuons de les accompagner

Après les classes de maternelle et de primaire, nos enfants cublacois se dirigent pour la plupart vers des cycles d'enseignement secondaire. Au vue de notre implantation géographique voici les principaux établissements qui les accueillent :

INFOS BUDGET :

Le conseil municipal octrole régulièrement des subventions aux établissements du second degré lorsqu'ils réalisent des voyages scolaires à l'étranger afin de réduire le coût supporté par les familles cublacoises.

Aide municipale = 30 € / élève Cublacois / voyage



- · Collège Anna de Noailles à Larche
- Collège Jules Ferry à Terrasson
- Lycée Antoine de St Exupéry à Terrasson
- Lycées de Brive la Gaillarde

**** MILIEU ASSOCIATIF ****

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour : Vos accidents du travail, vos accidents de la vie courante, vos maladies professionnelles, ainsi que tous les autres handicaps. Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00 Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.



ACPG-CATM-OPEX de CUBLAC.

Fête nationale du 14 juillet 2016 :

C'est en présence de « la Concorde Terrassonnaise » que s'est déroulée la cérémonie, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, une minute de silence et la Marseillaise. Monsieur le Maire a rendu hommage aux forces vives de la Nation qui à longueur d'année sont sur le terrain pour lutter contre le terrorisme, avant de nous convier au vin d'honneur offert par la municipalité devant le Foyer des Jeunes et sous la halle.

Lundi 18 juillet 2016:

Hommage de la Nation aux victimes du terrorisme le 14 juillet à Nice. En l'absence de Monsieur le Maire, excusé, c'est Bernadette BLONDEL qui, à midi nous a évoqué le terrible attentat avant de nous demander d'observer une minute de silence et de recueillement à la mémoire des victimes. Philippe GILET a mis un CD de « la Marseillaise » chantée par un groupe de jeunes et reprise en chœur par tous les participants.

Dimanche 30 octobre 2016 :

Assemblée Générale de notre section, 10h30 salle de la Mairie avec pour ordre du jour :

- compte rendu des activités de 2016,
- rapport de trésorerie,
- cotisations 2017,
- préparation de la cérémonie du 11 novembre et inscriptions pour le banquet au
- « Vieux Cantou ».

Vendredi 11 novembre 2016:

Cérémonie de l'Armistice de la guerre 1914 -1918 rassemblement à 10h15 place de la Mairie ; Banquet au « Vieux Cantou » à 12h30.



Le soleil est toujours là et c'est la rentrée scolaire pour Charly, Gaspard, Ava, Lou, Lubin, Manon, Louis, Noély et Johann à qui nous avons dit au revoir·

Nous leur souhaitons à tous une bonne première année de maternelle.

Notre barbecue annuel a eu lieu le 24 juin avec les familles et a permis aux petits et aux grands de se retrouver autour d'un moment festif et convivial!







Deux conteuses de **l'association** « **Tout Conte Fée** » sont venues au mois de juin nous raconter des histoires et chanter avec des supports qu'elles avaient fabriqués en couture· Nous avons été très attentifs et avons bien participé, elles sont même restées plus longtemps que prévu!







Cette année nous souhaitons la bienvenue à : Albin, Samuel, Rodrigo, Léa, Maïwenn, et deux autres bébés arriveront en janvier 2017!

MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF A GESTION PARENTALE SIRET 443 447 347 00024 - 36, rue de la Liberté - 19520 CUBLAC Tél. : 05 55 22 79 08



« Les Amis du Temps Libre »

Déjà la rentrée pour « les Amis », 8 septembre c'est la reprise des parties de cartes, de la pétanque, des causettes, des retrouvailles en somme, mais rappelons-nous ce que nous avons fait avant les vacances !!

- **27 avril 2016** : repas à Peyrignac, cette fois nous avions choisi le couscous et nous n'avons pas été déçus.
- 14 mai 2016 : sortie croisière sur le Canal du Midi

Embarquement sur « le Surcouf » à Renneville (entre Villefranche du Lauragais et Castelnaudary) et départ pour une croisière de 6h30 : navigation jusqu'au seuil de Naurouze, point culminant du Canal du Midi où se déversent les rigoles d'alimentation (c'est le partage des eaux), franchissement de quatre écluses dont une à double sas ; repas dans la salle à manger du « Surcouf » : un cassoulet délicieux. Ensuite à Port-Lauragais visite de la maison de la Haute Garonne et de l'exposition sur le Canal du Midi puis, retour : navigation sur le canal jusqu'à Renneville où nous attendait le car pour rentrer à Cublac.

- **28 mai 2016** : Patrick Sébastien au Palio de Boulazac. Très beau spectacle, l'imitateur était en forme et nous a bien fait rire.
 - **30 juin 2016** : barbecue de fin de saison, dans la salle du club nous étions 60 adhérents.
 - 2 juillet 2016 : sortie à Vassivière.

Visite guidée de la Maison des Moulins à Peyrat le Château puis déjeuner croisière sur le plus grand lac du Limousin (1000 hectares). Que pourrons-nous faire à la rentrée ?

- 10 septembre 2016 : une journée dans le Cantal.

Visite du château d'Auzers, déjeuner dans une des salles à manger du château, promenade commentée en petit train vers les monts du Cantal, visite du viaduc de Barajol, retour vers Riom-es-Montagne pour « apprivoiser » l'Avèze et enfin direction Cublac.

Pendant les quatre derniers mois d'automne, hiver 2016 nous organiserons des repas, mais les dates et les lieux sont à définir début septembre.



Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, plusieurs concours de pétanque ont eu lieu en cette période estivale.

Concours réservés aux adhérents :

19 juin : 22 personnes présentes.

Vainqueurs: JEFF et DANIEL M. - Finalistes: STEPHANE D. et J-CHARLES L.

23 juillet: 24 personnes présentes.

Vainqueurs: VINCENT et STEPHANE L. - Finalistes: CHARLES et DANIEL M.

14 août : 24 personnes présentes.

Vainqueurs: JEFF et BRUNO - Finalistes: CHARLES et ERIC.

Concours ouvert à tous :

<u>14 juillet</u>: 37 équipes inscrites venant de Terrasson, de Brive ou Objat avec la participation de huit équipes de CUBLAC AMICALE BOULISTE qui se sont très bien défendues dans les trois tableaux. Malgré tout, seule l'équipe de DANIEL M. / STEPHANE M. s'est hissée en finale du concours complémentaire partageant les gains avec leurs adversaires brivistes.

Dans le concours principal, très relevé, deux équipes de Brive se rendaient coup pour coup, avec un résultat final de 13 à 11. Enfin, le troisième tableau voyait la victoire facile des licenciés d'Objat (mais habitants de Cublac) face à des brivistes (13 à 3).

Concours du Comité des Fêtes :

Le samedi 20 août, 64 équipes se sont retrouvées dans le bourg pour le traditionnel concours de la fête du village. Aucun autre concours se trouvant à proximité, le niveau était très relevé. Huit équipes représentaient CUBLAC AMICALE BOULISTE. Seuls VINCENT M. et CHAM ont performé, remportant le concours complémentaire. Pour les autres, vivement 2017...

Concours de rentrée des Associations :

Proposé pour la seconde année aux adhérents des associations et actifs de la commune de CUBLAC, ce concours amical et gratuit a réuni 22 équipes :

Le Foyer des Jeunes - 5 équipes / Le Comité des fêtes - 2 équipes, Cublac par ses Chemins - 4 équipes / La Municipalité - 1 équipe, Cublac Amicale Bouliste - 10 équipes.



Une rencontre tendue (...) entre le président du Comité des Fêtes et celui du Foyer des Jeunes.

Après plusieurs parties débridées et d'autres très serrées, la logique a été respectée. STEPHANE D. et LAURENT L. de CAB sont sortis vainqueurs de ce concours disputé dans une très bonne humeur.

Une remise de récompenses a permis de féliciter cette équipe et bien d'autres ; notamment RAPHAËL et MATTEO, 10 ans, qui ont gagné chacun une médaille – logique en cette année de jeux olympiques.

Afin de clôturer cet après-midi de la meilleure des façons, un apéritif a été offert à tous les participants. L'occasion pour le bureau de remercier tous les joueurs, confirmés et débutants, tous les partenaires financiers pour leur aide si précieuse et d'espérer un concours en 2017 encore plus représentatif.



Une récompense bien méritée pour un de nos jeunes champions en devenir.

Remise de maillots:

L'association a proposé à ses adhérents et leurs conjoints une soirée barbecue en clôture du concours du 23 Juillet. A cette occasion, une remise de t-shirts a été effectuée par les membres du bureau. CUBLAC AMICALE BOULISTE tient vivement à remercier le partenaire de cette opération : Sarl GARAGE LANGLADE à CUBLAC.



Une partie des adhérents de CAB en compagnie de M. et MME LANGLADE.

LE BUREAU DE CAB.

le Comité des Fêtes et VOUS

La soirée Entrecôtes du 13 juillet 2016



La soirée Entrecôtes était animée par l'orchestre Fabien VEYRIRAS. Le menu était servi par le Comité des Fêtes, il y avait melons, charcuteries, entrecôtes grillées sur la braise accompagnées des célèbres haricots blancs couenne, salade, fromages, tartelettes, café et vins compris

Le Marché de pays du 6 août 2016



Le Marché de pays rassemblait une dizaine de producteurs représentant un large éventail des métiers de bouche. Dès 18h les premiers visiteurs ont pu s'installer pour déguster les produits locaux. Ils furent ainsi plus de 300 à se restaurer. La soirée a été animée par la chanteuse Alexia et l'animateur DJ Arnaud.

La fête le 19,20 et 21 août 2016



Vendredi soir les plus jeunes ont pu danser dans la mousse sous la neige avec notre DJ Arnaud.

Le concours de pétanque s'est déroulé le samedi après-midi et le soir une trentaine de personnes a participé à la marche nocturne avec contes. Le Sosie de Patrick Bruel accompagné des sosies de Sylvie Vartan et de Brigitte Bardot ont animé la soirée qui a fini par un podium animation.

La course pédestre du dimanche, "Les 10 bornes de Cublac", a attiré une centaine de participants avec les enfants.

C'est BRULE Cyril du CA Brive qui a fait le meilleur temps avec 35 mn et 01 sec.

Le dimanche après-midi, 19 équipes ont participé au tournoi de Bubble Bump.

Le cabaret « Laussier and CO » a émerveillé le public avant et après le feu d'artifice.

Le feu d'artifice son et lumière était tiré rue du ruisseau.

La soirée s'est terminée avec un podium animation sous la halle.

Les photos de nos festivités sont disponibles sur notre site internet :

http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac

LE COMITE DES FETES VOUS PROPOSE

Le dimanche 2 octobre 2016 :

LA FÊTE DU CIDRE ET LE VIDE GRENIER

Fabrication de cidre de façon artisanale et Vente de jus de pomme sorti du pressoir sur la place du 14 juillet. Vide Grenier dans le village de Cublac avec animation foraine L'inscription pour le vide grenier est disponible à la mairie de Cublac ou sur le site du Comité des Fêtes de Cublac.

(exemplaire du formulaire d'inscription en page jointe)

Le samedi 31 décembre 2016 :

REVEILLON DANSANT

à 20h30 à la salle polyvalente

Avec « Etoile Cabaret »
Et son Orchestre

Cabaret de la Cie FANSTAMAGIC, Artistes de « L'Ange Bleu » de Bordeaux

Le repas sera servi par « Francis TREMOUILLE » (La Terrasse à LARCHE)

Réservations: 05 53 50 56 98

Les photos de nos festivités sont disponibles sur notre site internet : http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac



comitedesfetes.cublac@laposte.net



INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DE CUBLAC DU DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016

comitedesfetes.cublac@laposte.net

avant mercredi 28 septembre 2016 ATTENTION INSCRIPTIONS LIMITEES à 300 PLACES

Je soussigne(e),			
Nom:			
Né(e) leà De	partement :V	ille:	
Adresse:			
Code postal :V	lle:		
N°.tel.:	Email :		
Pièce d'identité : carte d'identité	passeport - permis de con	nduire <i>(rayez pièces in</i>	utiles)
Numéro			
Délivrée le			
N° immatriculation de mon véhi-	cule:		
Liste des articles mis en vente (d			
	* '		
Déclare sur l'honneur	:		
- De ne pas être commerçant (e)	-		
- De ne vendre que des objets personnels et	usagés (Article L 310-2 du Code d	le commerce)	
- De non-participation à 2 autres manifestat	ons de même nature au cours de l'	année civile.(Article R321-9 d	lu Code pénal)
T::			
Je certifie que ces renseign			
Fait à	le		
Signature:			
C 1			
<u>Cadre réservé aux com</u>			
Représentant la Société/Ass			
N° de registre du commerce	des métiers :	de	
Dont le siége est au			
(adresse) :			Ayant la fonction
de :			
Adresse du représentant :			
Déclare sur l'honneur :			
Etre commerçant (e)	<i>u</i>		<u>Digimulor</u>
Etre soumis au régime de l'article L 310-2 d			
Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour	es objets mobiliers usagés (Article	321-7 du Code pénal)	

-Pièces à fournir pour l'inscription-

Une PHOTOCOPIE (des deux faces) de la pièce d'identité

Cette Inscription doit être portée à la mairie de CUBLAC ou envoyée à :

M THIRIET Gérard Comité des fêtes de CUBLAC - 28, rue Marc Chadourne - 19520 CUBLAC -05 53 50 56 98 avant le mercredi 28 septembre 2016

Par Mail : comitedesfetes.cublac@laposte.net reçu avant le mercredi 28 septembre 2016

Aucune inscription ne sera enregistrée, si cette fiche d'inscription n'est pas correctement remplie avec document joint.

Pièces à présenter le jour du vide grenier-

La pièce d'identité

Pour les professionnels, un justificatif inscription au registre du commerce

Les exposants seront placés suivant l'ordre d'arrivée. Accueil des exposants 6h - fin du vide grenier 18.h Une surface de vente de 4m x 1m maximum sera attribuée. Les emplacements ne sont pas payants mais vous pouvez faire un don. au Comité des Fêtes de CUBLAC pour encourager cette manifestation.

Inscription devant être remise, avant la manifestation, à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune de CUBLAC. Ces renseignements resteront confidentiels et ne seront pas fournis à un tiers, sauf en cas de poursuite pénale.



RANDO VTT - MARCHE - TRAIL DU 28 AOUT

Très belle réussite!!!

+ de 400 participants, à pied ou à vélo, se sont élancés sur les nouveaux tracés qui leur avaient été balisés.

Pour les marcheurs, et trail, un 3^{ème} circuit de 8 km a été ajouté aux habituels 10 et 15 km. Les trois débutaient par le sentier des mines récemment réaménagé.

Quant aux vététistes, chacun pouvait se défouler selon sa forme!!

20 - 35 - 50 km !!! empruntant les chemins de Cublac, Terrasson, Villac, Beauregard et Peyrignac, avec des dénivelés bien sympathiques, atteignant 1500 m pour le 50 km, réservé bien entendu à des vététistes très aguerris !!

Mais qu'importe! Ils ont apprécié et ont promis de revenir l'an prochain.

Chacun a pu reprendre des forces aux différents postes de ravitaillement bien garnis et se rafraîchir à l'arrivée.

130 personnes ont partagé saucisses/frites.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, les 50 bénévoles mobilisés, et un grand merci à nos partenaires Sarl PENARD - COBATRI Distribution - Bijouterie ARLOT - IZZI - Sarl DURAND - SARL V2A - Daniel BARRE - CRISTAL FM.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à notre édition 2017 = DIMANCHE 27 AOUT







FOOTBALL CLUB DE CUBLAC

1986

Fête ses 30 ans!

2016



Avis aux filles! Une équipe féminine Sénior au FC Cublac. Les filles, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre l'équipe!

Premiers résultats des équipes Séniors. Un bon

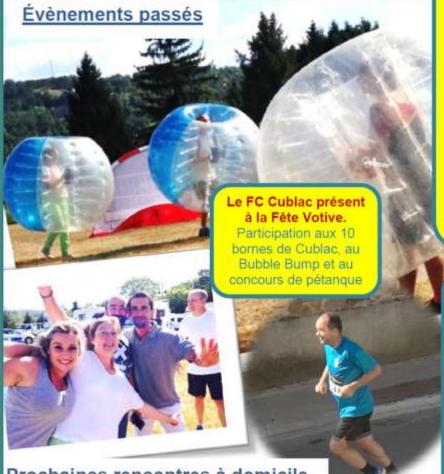
départ en championnat et en coupe pour le FC Cublac 1. Malgré une large défaite du FC Cublac 2 pour son premier match de championnat qui ne reflète pas la physionomie du match, on retiendra la combativité exemplaire de tous les joueurs présents sur la pelouse. L'équipe visiteuse était beaucoup mieux organisée et habituée à jouer ensemble. De bon augure pour la suite du championnat pour les 2 équipes Seniors engagées en championnat de

A noter !

4ème division

L'entraînement des Seniors a lieu, tous les mercredis et vendredis, en vue des prochains matchs, entre 20h et 22h30, au Stade Municipal de Gublac. N'hésitez pas à contacter le Club si vous souhaitez intégrer cette équipe!

Dimanche 04 septembre 2016 – 15h00	CUBLAC FC	BRIGNAC CA
SCORE		1
Dimanche 11 septembre 2016 – 13h15	CUBLAC FC 2	CORNIL FRJEP 3
SCORE		
Dimanche 11 septembre 2016 - 15h00 MATCH DE COUPE	CUBLAC FC	GOULLE AO
SCORE	3	•



Prochaines rencontres à domicile

Dimanche 23 octobre 2016 - 15H00	CUBLACEC	ESTIV.ST PARD 2
Dimanche 06 novembre 2016 - 15H00	CUBLACEC	ALLASSAC CS 2
Dimanche 27 novembre 2016 - 15H00	CUBLACEC	BRIVE MAHORAIS 2

Dimanche 02 octobre 2016 - 13H15	CUBLAC FC 2	STE FEREOLE SS3
Dimanche 16 octobre 2016 - 13H15	CUBLAC FC 2	JUGEALS NOAILLES 3
Dimanche 30 octobre 2016 - 13H15	CUBLAC FC 2	ALBUS/NEU/VIL/MONCE 2
Dimanche 20 novembre 2016 - 13H15	CUBLAC FC 2	LARCHELA FEUILLADES



L'école de foot a ouvert le 10 septembre dernier.

Vos enfants s'y amuseront et partageront un goûter après chaque entraînement adapté, tous les samedis à partir de 14h00. Ils y apprendront à jouer au football avec d'autres équipes, en participant aux tournois et plateaux organisés par le district de la Corrèze.

A noter: Les licences des enfants âgés entre 5 et 7 ans sont gratuites!

Un nouvel arbitre officiel pour le FC Cublac ? Notre

loueur Hugues FAVARD participera à la Formation Accélérée des Candidats Arbitres, en suivant la demière session organisée en Corrèze, au Centre d'entrainement « Espace 1000 Sources Corrèze », 11 rue Ganette, 19170 BUGEAT, Celle-ci débutera le 30 septembre 2016 à 18h00 et se terminera le 02 octobre 2016 vers 17h00. Hugues passera ensuite son examen le samedi 08 octobre 2016 au siège de son District de Football respectif. Souhaitons-lui bonne chance et

Contact Nicolas ROQUES, Président 06 23 08 00 77

réussite!

Théâtre solidaire à CUBLAC avec les Play-Mobiles Samedi 5 novembre à 21h à la salle polyvalente

Pièce proposée par la troupe des Play-Mobiles de l'Amicale Laïque de Saint-Pantaléon-de-Larche, initiée par l'Association Kulamna-Casamance et placée sous le signe de la solidarité.

L'intégralité du bénéfice sera directement reversée à l'association KULAMNA-Casamance pour le SENEGAL. Le spectacle vise comme l'an dernier avec l'aide des PlayMobiles et de la Municipalité de Cublac, à récolter de quoi assurer le prochain envoi de nourriture au village de lépreux de DJIBELOR pour la fin de la saison des pluies.

Entrées adultes : 8 €, Entrées enfants (de 6 à 12 ans) : 4 € Réservations conseillées au 06 68 69 18 53.

Les places pourront également être achetées sur place le soir du spectacle.



Synopsis:

Simon, brillant psychanalyste, doit annoncer à Olivia, son épouse, qu'il la quitte pour vivre avec Anne Catherine. Mais, Olivia a invité à diner Aurélie, son amie, et deux copains célibataires de Simon, Sam et Richard espérant que celle-ci pourrait trouver chaussure à son pied...

DEUX SEANCES DE CINEMA A CUBLAC

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 à 14h30 et à 20h30 à la salle polyvalente.

Débat à l'issue de la projection et verre de l'amitié offert par la municipalité.

Entrée : 6 €/personne et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

